

PRIX DES BENJAMINS

1ère(P/ 3461), — 24/09/2023 12h00, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain TR SOUPLE (3,8)

6.800 (3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 6 Engagés. 1 Supplémentaire. 6 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1. 7.45 (Redk : 1. 1.31)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**. **Poids : 56 k**. Les poulains nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Les poulains n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 2 k. Surcharges accumulées : 1 k.1/2 par course gagnée.

Cette épreuve ne sera disputée que si trois poulains sont déclarés partants définitifs.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

=====> ATTENTION: CONDITIONS MODIFIEES =====

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Stéphane LADJADJ en ses explications, ne l'ont pas autorisé à se mettre en selle, ce dernier s'étant présenté avant la réunion à un taux d'alcoolémie supérieur à la limite autorisée. En conséquence, ils ont autorisé son remplacement sur le hongre LISTAN TIME par le jockey Cédric REYNAUD au poids de 55 kg. Pour ce motif, les Commissaires ont transmis le dossier à la Commission médicale de France Galop. Le hongre CHASSEUR DE PRIME a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	BEST OR NOTHING H.P.S. 2 A.	01	Par: ECLAIR DU FADA et ALAMIRA (BALLINGARRY)	(Corde:04)		MR ARNAUD DRAME	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	58 kg (57,5 kg) 3.400 2.556 774	NNN	O. NEMORIN
2	MYTECLAIRE M.PS. 2 A.	04	Par: ECLAIR DU FADA et MITLAA (NAAQOOS)	1.5 (Corde:06)		MR GEORGES ADREA	G. ADREA	972	JEAN-BAPTISTE VIGIE	55,5 kg (54 kg) 1.360 1.022 309	NNN	G. ZIE
3	L'AMI MELKIOR H.P.S. 2 A.	02	Par: SEABHAC et WHEELS OF LOVE (RIP VAN WINKLE)	NEZ (Corde:03)		MR DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	56,5 kg (56 kg) 1.020 767 232 S	NNN	MME I. CORBANI, A. MOUKNASS, ECURIE PANDORA RACING
4	CHASSEUR DE PRIME H.P.S. 2 A.	03	Par: BROOX et DIONAEA (PANIS)	1/4 (Corde:01)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	FRANCK TORRALBA	56,5 kg (56 kg) 680 511 154	NNN	O. NEMORIN, L. NEMORIN
5	GOLDYSANN H.P.S. 2 A.	06	Par: ASANGA et GOLDININA (HONOLULU)	20L (Corde:02)		MR RAYMOND SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	972	ANTHONY BERNARD	54,5 kg (54 kg) 340 255 77	ANN	MME S. TIAN-SIO-PO
6	LISTAN TIME H.P.S. 2 A.	05	Par: LISTAN et ARTISTE TIME (ARTISTE ROYAL)	3.L (Corde:05)		MR DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	972	CEDRIC REYNAUD	56 kg (54 kg)	ANN	D. FRANCISQUE